

Démarche	: Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule plus propre et prime vélo.
Organisme	: ALEC SOLEVAL

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Ce service en ligne vous permet de déposer un dossier de demande d'aide auprès du Fonds Air Véhicule : prime au renouvellement d'un véhicule plus propre et prime vélo.

Avec l'appui de l'ADEME, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain Agglo soutiennent les professionnels et les collectivités qui souhaitent :

- acquérir un, ou plusieurs, véhicule(s) électrique(s), en renouvellement d'un véhicule thermique Crit'Air 3,4,5 ou NC.
- diversifier leur flotte actuelle avec l'acquisition d'un, ou plusieurs, vélo(s) assisté ou non.

ATTENTION : Le dossier de demande devra être déposé avant tout engagement, achat ou démarrage du contrat de location du véhicule/vélo.

Après une première analyse de notre service instructeur, une notification de décision vous confirmera, ou non, la recevabilité de votre dossier.

Si ce dernier est validé, le versement de la prime ne sera déclenché que sous présentation des pièces justificatives supplémentaires et du/des facture(s) correspondante(s) au(x) devis.

Les bénéficiaires éligibles à ce dispositif sont les entreprises et les associations de moins de 250 salariés (TPE, PME) ainsi que les collectivités, domiciliées sur l'une des 36 communes du Sicoval ou sur l'une des 26 communes du Muretain Agglo et ayant leur activité en tout ou partie sur le périmètre de la ZFE-m de Toulouse métropole.

Votre communauté d'agglomération vous accompagne si votre projet concerne :

- Achat neuf/occasion, LOA, LDD d'un véhicule électrique avec mise au rebut de l'ancien véhicule thermique Crit'Air 3,4,5,NC.
- Changement de motorisation thermique vers l'électrique (rétrofit) d'un véhicule utilitaire actuel.
- Achat neuf/occasion, LOA, LDD d'un vélo mécanique ou à assistance électrique (vélo, VELI, cargo, triporteur, vélo, vélo pliant, remorque etc) : sans remplacement obligatoire du ou des véhicule(s) actuel(s).

Nous vous conseillons avant, de débuter la saisie du formulaire de consulter notre site internet pour obtenir plus d'informations sur :

- La procédure à suivre

Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule

- les critères d'éligibilité
- les délais d'instruction
- les pièces justificatives
- le règlement

N'hésitez pas à consulter le " Règlement et Mode d'emploi de la démarche" téléchargeable une fois que vous serez sur le formulaire à compléter (en haut du formulaire).

IDENTITE DE L'ENTREPRISE, ASSOCIATION OU COLLECTIVITE

Code APE

N° SIRET / SIREN

Raison sociale

Enseigne

Adresse complète

Communauté d'agglomération où réside le siège social de l'entreprise

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le Muretain

Le Sicoval

Téléphone du représentant légal

Email du représentant légal

Site internet

Zone géographique d'intervention principale

Forme juridique ou statut

Nombre de salariés année N

Je confirme avoir lu et accepté le Règlement joint ci-dessous

Règlement : <https://www.soleval.org/ressources.html>

Cochez la mention applicable

Non

DESCRIPTIF DE L'INVESTISSEMENT

VEHICULE / VELO / VELI

Véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule / Vélo n°1

Véhicule / Vélo n° 2

Véhicule / Vélo n° 3

Moyen d'acquisition

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Achat neuf

Achat d'occasion

Changement de motorisation (rétrofit électrique)

Location LOA

Location LDD

Marque

Modèle

Version

Sélectionner le type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Vélo mécanique/remorque

Vélo à assistance électrique

Vélo cargo mécanique

Vélo cargo à assistance

électrique / triporteur

2 roues électrique

Véhicule léger électrique

VUL fourgon électrique

VUL fourgonnette électrique

PL <7.5 T électrique

VELI

Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule

Etat du véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Neuf

Occasion

Si vous avez choisi dans le champ ci-dessus, état du véhicule "Occasion", indiquez le kilométrage

Investissement: Indiquez le coût TTC (€) du véhicule/vélo ou du changement de motorisation

Véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule / Vélo n°1

Véhicule / Vélo n° 2

Véhicule / Vélo n° 3

Moyen d'acquisition

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Achat neuf

Achat d'occasion

Changement de motorisation (rétrofit électrique)

Location LOA

Location LDD

Marque

Modèle

Version

Sélectionner le type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Vélo mécanique/remorque

Vélo à assistance électrique

Vélo cargo mécanique

Vélo cargo à assistance

électrique / triporteur

2 roues électrique

Véhicule léger électrique

VUL fourgon électrique

Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule

PL <7.5 T électrique

VELI

Etat du véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Neuf

Occasion

Si vous avez choisi dans le champ ci-dessus, état du véhicule "Occasion", indiquez le kilométrage

Investissement: Indiquez le coût TTC (€) du véhicule/vélo ou du changement de motorisation

Véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule / Vélo n°1

Véhicule / Vélo n° 2

Véhicule / Vélo n° 3

Moyen d'acquisition

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Achat neuf

Achat d'occasion

Changement de motorisation (rétrofit électrique)

Location LOA

Location LDD

Marque

Modèle

Version

Sélectionner le type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Vélo mécanique/remorque

Vélo à assistance électrique

Vélo cargo mécanique

Vélo cargo à assistance

électrique / triporteur

Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule

- Véhicule léger électrique
- VUL fourgon électrique
- VUL fourgonnette électrique
- PL <7.5 T électrique
- VELI

Etat du véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Neuf
- Occasion

Si vous avez choisi dans le champ ci-dessus, état du véhicule "Occasion", indiquez le kilométrage

Investissement: Indiquez le coût TTC (€) du véhicule/vélo ou du changement de motorisation

DESCRIPTIF DU OU DES ANCIEN(S) VEHICULE(S) MIS AU REBUT

Si votre projet concerne l'achat d'un vélo, VELI ou un changement de motorisation, veuillez passer au paragraphe "Pièces justificatives à fournir" directement. Pour bénéficier de l'aide vous devez mettre au rebut autant d'anciens véhicules Crit'Air 3,4,5 & NC que de véhicule électrique acquis. Si votre projet concerne la mise au rebut d'un seul véhicule, seule la partie « MISE AU REBUT: VEHICULE » est à remplir. Si vous avez plusieurs véhicules à mettre au rebut, merci de cliquer sur le champ " Ajouter un élément pour MIS AU REBUT: VEHICULE" positionné à la fin de ce paragraphe.

MIS AU REBUT : VEHICULE

Véhicule mis au rebut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Véhicule n°1 mis au rebut
- Véhicule n°2 mis au rebut
- Véhicule n°3 mis au rebut

Type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Véhicule léger
- VUL fourgon
- VUL fourgonnette
- PL < 7,5 T

Motorisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Diesel
- Essence

N° de vignette Crit'Air du véhicule

Consultez le site ci-dessous pour connaître votre n° de vignette

Véhicule mis au rebut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule n°1 mis au rebut

Véhicule n°2 mis au rebut

Véhicule n°3 mis au rebut

Type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule léger

VUL fourgon

VUL fourgonnette

PL < 7,5 T

Motorisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Diesel

Essence

N° de vignette Crit'Air du véhicule

Consultez le site ci-dessous pour connaître votre n° de vignette

<https://certificat-air.gouv.fr/simulation>

Véhicule mis au rebut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule n°1 mis au rebut

Véhicule n°2 mis au rebut

Véhicule n°3 mis au rebut

Type de véhicule

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Véhicule léger

VUL fourgon

VUL fourgonnette

PL < 7,5 T

Motorisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Diesel

Essence

N° de vignette Crit'Air du véhicule

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

INFORMATIONS IMPORTANTES

Attention : La saisie en ligne de votre dossier doit précéder la signature du bon de commande.

Si vous ne possédez pas de devis au moment de l'inscription, vous pouvez vous connecter ultérieurement et l'envoyer via la messagerie Démarches-Simplifiées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un avis inscription SIRET (Si entreprise ou collectivité) ou SIREN (si association)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si entreprise, joindre Extrait Kbis

Joindre cette pièce justificative uniquement si vous êtes une entreprise

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si entreprise, joindre Bilan comptable simplifié (CERFA assemblée générale N°159448*01)

Joindre cette pièce justificative uniquement si vous êtes une entreprise

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si association, joindre Bilan d'activité de la dernière assemblée générale

Joindre cette pièce justificative uniquement si vous êtes une association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si association, joindre le PV de la dernière assemblée générale

Joindre cette pièce justificative uniquement si vous êtes une association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre le devis correspondant à votre projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un devis complémentaire à votre projet (facultatif)

Joindre d'autres pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre Autre devis correspondant à votre projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre Autre devis correspondant à votre projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Complétez seulement les champs qui correspondent à votre projet.

Conformité du véhicule mis au rebut

J'atteste sur l'honneur que le véhicule ancien n'est ni gagé, ni considéré comme un « véhicule endommagé » au sens des dispositions des articles L. 327-1 à L. 327-6 du code de la route et qu'il est assuré à la date de sa remise pour destruction ou de sa cession.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits dans ce dossier sont exacts et je m'engage à fournir à l'ALEC SOLEVAL toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation. Pour un véhicule loué, le demandeur s'engage à ne pas modifier le contrat et à fournir la preuve, à toute demande de l'ALEC SOLEVAL.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cumul des aides publiques octroyées et à venir

J'atteste sur l'honneur que mon entreprise/association, entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1) :

n'a reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la présente déclaration.

Ou

a reçu ou demandé durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la présente attestation, des aides de minimis ne dépassant pas le plafond de 200000 euros ou 100000 euros pour une entreprise unique de transport de marchandises par route pour compte d'autrui

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dispositif d'évaluation

J'autorise l'ALEC SOLEVAL et/ou ses partenaires (le SICOVAL et le Muretain Agglo) à me contacter pour témoigner de l'usage de mon véhicule Cri'Air 0 ou 1 / vélo à des fins d'études/d'évaluation ou de valorisation de cette bonne pratique.

ET

J'autorise l'ALEC SOLEVAL et/ou ses partenaires (Le SICOVAL et le Muretain Agglo) à me contacter pour prendre des photos de mon véhicule faibles émissions / vélo / VELI à des fins d'études/d'évaluation ou de valorisation de cette bonne pratique.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Fonds Air Véhicule pour les entreprises et associations : prime au renouvellement d'un véhicule

Mentions Protection des données personnelles

J'autorise le Sicoval et le Muretain Agglo à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant, répertoriées ci-dessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous.

Les données à caractère personnel me concernant susmentionnées sont recueillies aux fins de toutes communications relatives à l'exécution des services visés ci-dessus, et ce dans un objectif de traitement de votre demande et d'exécution des prestations.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 10 ans. Toutefois elle prendra fin en cas de cessation du recours aux services du Sicoval et le Muretain Agglo, avant cette période.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la seule justification de mon identité :

- le libre accès aux données personnelles me concernant, et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,

- je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées, et je conserve le droit de retirer à tout moment mon accord pour le traitement des données objets de la présente autorisation, et jouis d'un droit à la portabilité de ces données.

Je suis informé de ce que les données à caractère personnel objets de la présente sont susceptibles d'être communiquées à tout tiers exerçant des activités en lien avec les services du Sicoval ou du Muretain Agglo.

Toute opposition et toute demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente doit être présentée au Responsable de la protection des données du Sicoval ou du Muretain Agglo. Toute autre réclamation est à formuler auprès de monsieur le Président du Sicoval ou du Muretain Agglo en sa qualité de responsable des traitements.

Je suis informé de ce que les traitements des données personnelles me concernant, recueillies sur le fondement et au moyen de la présente, font l'objet des déclarations requises par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 pour leur existence.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les délais de livraison de véhicule peuvent être parfois très importants entre les étapes de dépôt de dossier d'éligibilité sur devis et étape de demande de versement sur facture. Il est donc important de noter que la demande de versement doit être déposée avant le 31 décembre 2026 accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives. Au-delà de cette date les demandes pourront ne plus être recevables.

Après l'étude de votre dossier par le service instructeur, une notification de décision vous sera adressée par e-mail.

Si votre demande est acceptée, vous pouvez réaliser votre achat, procéder au retrofit ou démarrer le contrat de location et transmettre les pièces justificatives complémentaires au service instructeur.

Ces pièces sont à envoyer directement via la messagerie Démarches Simplifiées.

La liste des pièces à fournir est disponible dans le document « Règlement – Mode d'emploi de la démarche ». Reportez vous à votre projet correspondant.

Si l'envoi des documents valide votre dossier, une notification de décision vous sera adressée et votre communauté d'agglomération procédera au versement de votre prime.